

# Courrier

## du médecin vaudois

— Revue de la Société vaudoise de médecine



Date	Tarif	Code	Code réf.	Sé	Cô	Quantité	Pt PM/Prix	f PM	Vf PM	Pt PT	f PT	Vf PT	E	R	P	T	
• 02.05.2006	001	00.0010		1		1.0	9.57			0.98	8.19		0.98	1	1	0	0
• 02.05.2006	001	00.0020		1		2.0	9.57			0.98	8.19		0.98	1	1	0	0
• 02.05.2006	001	00.0030		1		1.0	4.78			0.98	4.10		0.98	1	1	0	0
• 02.05.2006	316	8519.00		1		1.0	6.00			0.90	0.00		0.91	1	0	0	0



### La santé, un (super)marché comme un autre?

**13** Nouveau forum  
sur la Caisse  
unique en octobre

**13** Adaptation  
du tarif des  
mammographies



# Douleurs d'arthrose, entre autres<sup>1</sup>

Le « 12 » – Petit comme jamais<sup>2</sup>



**Durogesic**<sup>®</sup> **matrix**<sup>12</sup>  
Technologie D-Trans<sup>®</sup>

1 Compendium suisse des médicaments 2006

2 Le « 12 » est le patch Durogesic<sup>®</sup> Matrix 12.5 µg/h. Il s'agit du patch le plus faiblement dosé de la gamme Durogesic<sup>®</sup> Matrix.

**DUROGESIC<sup>®</sup> Matrix 12 µg/h / 25 µg/h / 50 µg/h / 75 µg/h / 100 µg/h.** Analgésique opioïde (**principe actif**: fentanyl) en patch transdermique; soumis à la loi fédérale sur les stupéfiants. **I:** Douleurs intenses et persistantes insuffisamment contrôlées par les antalgiques non opioïdes et les opioïdes faibles. **Pos.:** Patients n'ayant jamais été traités par opioïdes: ne pas dépasser initialement 25 µg/h (morphine orale 45 mg/j correspond à DUROGESIC<sup>®</sup> Matrix 12 µg/h, morphine orale 90 mg/jour correspond à DUROGESIC<sup>®</sup> Matrix 25 µg/h). Patients déjà traités par opioïdes: passer à DUROGESIC<sup>®</sup> Matrix en se conformant à la table de conversion (cf. Compendium). **CI:** Hyper-sensibilité au fentanyl ou à l'un des adjuvants du patch. Douleurs aiguës ou postopératoires. Douleurs répondant bien aux analgésiques non opioïdes. Ne pas dépasser 25 µg/h chez les patients n'ayant jamais été traités aux opioïdes. Contre-indiqué aux enfants de moins de 12 ans. **Préc.:** L'emploi de DUROGESIC<sup>®</sup> Matrix exige du médecin de bonnes connaissances des opioïdes puissants. **EI:** Ceux typiques des opioïdes, comme hypoventilation/ dépression respiratoire, nausées, vomissements, hypotension, somnolence, confusion, hallucinations, euphorie, constipation. En cas de surdosage, retirer le patch et surveiller étroitement le patient; la naloxone antagonise la dépression respiratoire provoquée par le surdosage de fentanyl. **Prés.:** 5 systèmes (patches) à débit de fentanyl de 12 µg/h; 25 µg/h; 50 µg/h; 75 µg/h; 100 µg/h. At. Consulter le Compendium suisse des médicaments ou [www.documed.ch](http://www.documed.ch) pour une information complète. Toutes les présentations sont remboursées.

 **JANSSEN-CILAG** AG  
Sihlbruggstrasse 111, 6341 Baar



# «Bonne chance pour votre affaire!»



A la veille de mon installation en pratique privée, je passai auprès du banquier pour négocier un prêt qui me fut accordé. Et le banquier de me souhaiter «bonne chance pour votre affaire»...

J'en suis encore aujourd'hui abasourdi. Mais la vision du banquier ne se confond-elle pas avec celle d'une majorité du politique, bien conditionné par un certain lobbying efficace?

Le médecin ouvre sa boutique, reçoit ses «clients», offre «ses prestations» au meilleur rapport qualité/prix, fait «des affaires». Tromperie!

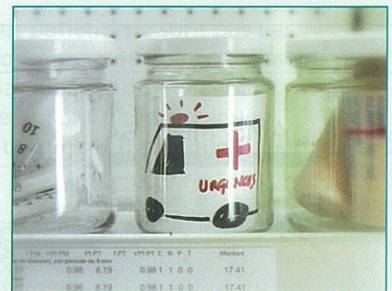
Faut-il rappeler l'élémentaire et l'étymologie du mot patient? Le patient est celui «qui supporte, qui souffre» et qui attend du médecin une guérison, sinon un soulagement. Comme le rappelle avec force le Dr Robert Dreyfuss dans un texte essentiel et magnifique: le malade ne choisit pas de l'être et il n'est pas un client, un consommateur avec une liberté de choisir dans le supermarché de la médecine. Cette perception est partagée à l'unisson par les citoyens non-médecins, qui s'expriment dans ce *CMV*. Et cela sans se concerter...

L'espoir est donc de mise. Car il est temps de monter aux barricades et de faire front à ceux qui veulent enfermer la médecine dans la sphère de l'économie, à ceux qui ignorent le patient mais qui désignent le consommateur des prestations médicales d'un doigt culpabilisant, à ceux qui veulent prendre le contrôle des patients et de leurs médecins, à ceux, enfin, qui veulent le pouvoir.

*Dr Jean-Pierre Randin*

## Sommaire

### Dossier 3-11



Le marché de la santé se différencie en de nombreux points d'un marché qui obéit aux lois économiques classiques. Voici les points de vue d'un médecin, d'un député, du chef du Service de la santé vaudois et de la déléguée romande de l'Organisation suisse des patients.

### SVM Express 12-13

Football: les médecins ont battu les députés.

Le courriel du Comité.

### Portrait de membre 15

«Je me suis partiellement exprimé dans ce que j'ai fait, mais tout être est plus riche que ce qu'il fait.»

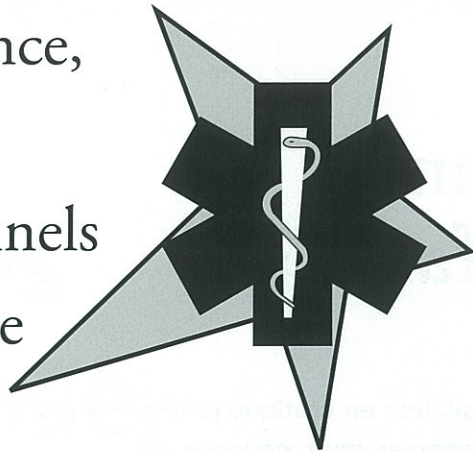
Portrait du Dr Christian Danthe, philosophe et artiste à Vallorbe.



### Calendrier médical vaudois 16



Face à l'urgence,  
une équipe  
de professionnels  
à votre service  
24h / 24h



ambulances  
**S.T.A.R.**

☎ 021 784 41 41



**AMS-MNS SA**

LABORATOIRES D'ANALYSES MÉDICALES  
RUE DU LIBERON 5 AV. DE LA ROSENAIE 72  
1006 LAUSANNE 1205 GENÈVE  
TÉL. 021 613 20 20 TÉL. 022 704 07 04  
FAX 021 613 20 72 FAX 022 704 07 10

*Compétences, services, proximité, disponibilité, écoute*  
*Compétences, services, proximité, disponibilité, écoute*



**AMS PATHOLOGIE SA**

LABORATOIRE D'ANALYSES MÉDICALES / Pathologie et Cytométrie  
RUE DU LIBERON 5 TÉL. 021 619 90 20  
1006 LAUSANNE FAX 021 619 90 29

*Technologies de pointe, centres de références et d'excellence*  
*Technologies de pointe, centres de références et d'excellence*



**ANALYSA SA**

LABORATOIRES D'ANALYSES MÉDICALES  
RUE DE L'HÔPITAL 25 RUE DE LA SERRE 3  
1400 YVERDON-LES-BAINS 2000 NEUCHÂTEL  
TÉL. 024 423 00 00 TÉL. 032 729 99 70  
FAX 024 423 00 01 FAX 032 729 99 71

*Aide au diagnostic et à l'interprétation des résultats*  
*Aide au diagnostic et à l'interprétation des résultats*  
*grâce à 25 médecins et biologistes*  
*grâce à 25 médecins et biologistes*



**BBR-LTC SA**

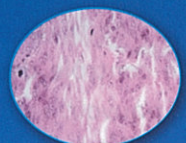
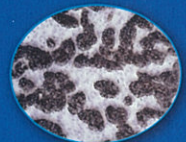
LABORATOIRES D'ANALYSES MÉDICALES  
CH. D'ENTRE-BOIS 21 RUE DU VIEUX-MARCHÉ 10  
1018 LAUSANNE 1260 NYON  
TÉL. 021 641 61 00 TÉL. 022 361 82 61  
FAX 021 641 61 01 FAX 022 361 82 13

*200 collaborateurs à votre disposition 24h / 24, 7j / 7*  
*200 collaborateurs à votre disposition 24h / 24, 7j / 7*



**IMMUNOSA SA**

LABORATOIRE D'ANALYSES MÉDICALES / DERMATO-PATHOLOGIE  
CH. AUGUSTE-PIDOUX 8 TÉL. 021 340 70 00  
1007 LAUSANNE FAX 021 340 70 01



## Clinique chirurgicale et Permanence de Longeraie

S.O.S. MAIN

- Centre de traumatologie et de chirurgie réparatrice de la main et des extrémités
- Chirurgie reconstructive des nerfs périphériques et du plexus brachial
- Microchirurgie
- Chirurgie orthopédique
- Chirurgie plastique et reconstructive
- Chirurgie esthétique
- Physiothérapie et rééducation fonctionnelle
- Ergothérapie
- Urgences jour et nuit

1003 Lausanne - Avenue de la Gare 9 - Téléphone 021 321 03 00 - Fax 021 321 03 01



# La santé, un (super)marché comme un autre?

La première étape visible d'un changement en profondeur des rapports de force à l'intérieur du système de santé a commencé le jour où les médecins, et avec eux tous les autres soignants, sont devenus des fournisseurs de prestations en vertu de la loi.

Parallèlement la confusion s'est progressivement installée entre assurés et patients par un syllogisme réducteur qui voudrait que ce qui est bon pour l'assuré est bon pour le patient aussi.

C'est ainsi que l'on prétend vouloir appliquer à la médecine les règles de l'économie de marché qui pourraient régir l'assurance alors que tel est déjà loin d'être le cas.

Finalement on pourrait assister à un paradoxe de plus, révélateur de cette mystification: c'est dans le domaine de l'assurance complémentaire le plus proche des règles du marché que la spécificité de la relation médecin-malade pourrait être la mieux reconnue et préservée. Mais à quel prix?

P.-A. Repond

## Sommaire du Dossier

Les patients ne sont pas des consommateurs et n'obéissent pas aux lois du marché: réflexions philosophiques, éthiques et historiques. **3-5**

Largement régulé, le marché de la santé se différencie des autres notamment par le fait qu'on n'y «consomme» pas par plaisir. **7**

Même sans «patient-abuseur» et «médecin-complice», l'évolution des coûts montre que notre système de santé s'emballerait. **8-9**

Dix ans après l'introduction de la LAMal, les confusions et les inégalités sont criantes pour les patients. **11**

## Les patients n'obéissent pas aux lois du marché et ne sont pas des consommateurs

Dr Robert Dreyfuss  
Psychiatre

Loin d'être seulement réductrice, la notion du patient consommateur est au cœur d'un dispositif de désinformation qui a pour but d'imposer l'idée d'un marché de la santé – accréditée par le pouvoir politique – en phase avec le Grand Marché Universel et obéissant aux mêmes lois.

L'idée a pris naissance tout naturellement dans les milieux de l'assurance où tout se calcule et se conçoit en termes de coût et de réserves de fonctionnement, de concurrence et de publicité. La cause de l'augmentation régulière des primes est toute trouvée: les patients consomment trop, les produits renchérisent et les prestataires de soins – on ne dit pas encore fournisseurs... – sont trop enclins à satisfaire la demande quand ils ne sont pas soupçonnés de l'encourager.

De tout temps, les médecins ont exercé une importante activité de prévention dans les thérapies individuelles et dans les activités médico-sociales. Il serait facile de démontrer que les mesures de contrainte et les restrictions que les assureurs veulent imposer à l'activité des soignants vont à fin contraire. Mais c'est là un autre sujet.

Dès lors que tout dans l'activité des soignants serait prétendument quantifiable, comparable et rationalisable, le consommateur de soins perd toute spécificité.

Exit le patient, sa personnalité, son histoire, son contexte familial et social et surtout sa demande.

### Le malade ne choisit pas de l'être

Les patients ne sont pas des consommateurs parce qu'ils n'ont pas la liberté de choisir. Ils sont poussés par une nécessité, non par un désir autre que celui d'un soulagement et d'une guérison. Ils ne recherchent pas les soins, plutôt redoutés, ils s'y soumettent. Malgré tous les éclaircissements donnés par leur médecin, ce ne sont pas eux qui prescrivent le traitement. Cette position de dépendance et la nature même de la relation thérapeu-





# Salon

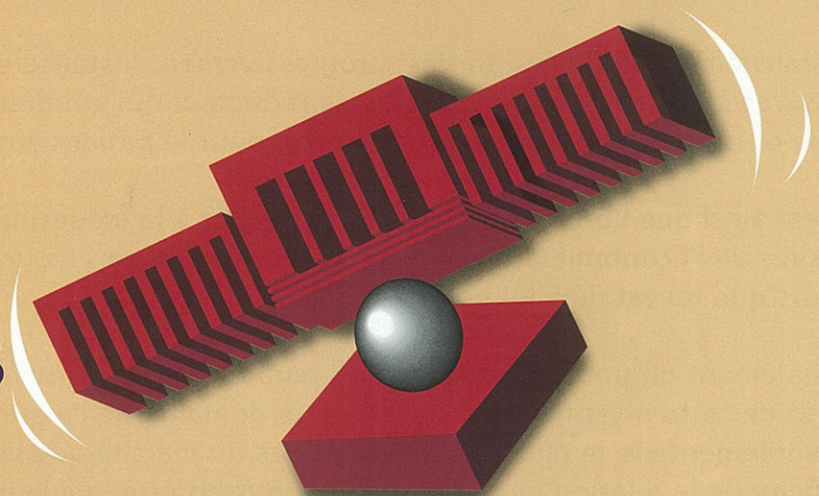


# babyplanet

***L'événement incontournable  
pour les futurs et jeunes parents***

## Beaulieu Lausanne

**29, 30 septembre 2006  
et 1er octobre 2006**



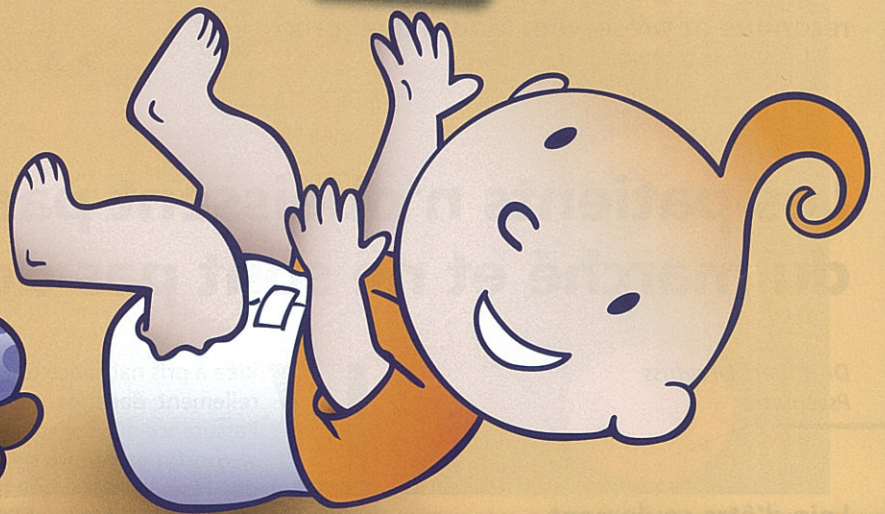
**toutes les infos sur:  
[www.babyplanet.ch](http://www.babyplanet.ch)**

un événement

**inEDIT**



**BEAULIEU LAUSANNE**  
CENTRE DE CONGRÈS & D'EXPOSITIONS

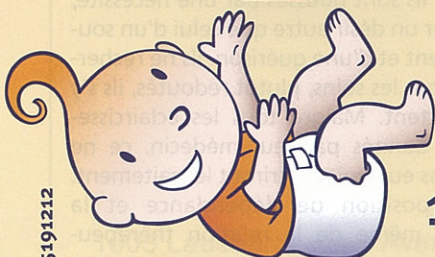


# réduction

**valable sur 1 entrée**

**1 colis-cadeau gratuit**

# 3.-



DN/65191212

**Bénéficiez de cette réduction en présentant ce coupon à la caisse du Salon babyplanet**



Les patients n'obéissent pas aux lois du marché et ne sont pas des consommateurs

tique sont incompatibles avec l'idée d'un choix complètement libre et actif.

«La santé n'a pas de prix, mais elle a un coût», répète-t-on. En réalité, c'est la pathologie qui a un coût. L'inversion n'est pas innocente.

Je suis d'une génération qui a connu la médecine d'avant les antibiotiques et les maladies de longue durée, souvent invalidantes. Les séjours hospitaliers – souvent en sanatorium – pouvaient se compter en mois, parfois en années. Qui payait? Le coût social était énorme, les inégalités criantes. Mais personne n'avait eu l'idée de supplanter l'éthique médicale par les lois de l'économie.

“  
C'est la pathologie  
qui a un coût.  
”

En isolant le calcul actuel du coût des soins de leur histoire et de leur contexte social, les tenants du marché total font l'impasse non seulement sur les fabuleux bénéfices de la santé – y compris économiques – mais aussi sur la réalité du statut et de l'identité des patients.

Après le serment d'Hippocrate, après lui celui de Maimonide (XII<sup>e</sup> siècle) qui fixent les devoirs du médecin vis-à-vis de la personne qui souffre, la Déclaration de Lisbonne de l'Association médicale mondiale (1995) établit et détaille le droit des patients.

Les médecins comme les autres personnes ou organismes concernés par les soins aux patients sont appelés à reconnaître leur responsabilité conjointe et à défendre ces droits. Parmi lesquels celui «de recevoir, sans aucune discrimination, des soins médicaux appropriés... dans le respect de son meilleur intérêt». Que le patient «a le droit de choisir et de changer librement de médecin». Ou encore «il a le droit d'être traité par un médecin dont on sait qu'il peut porter un jugement clinique et éthique sans pression extérieure». Autrement dit: un médecin en qui il peut avoir confiance. Remarquons à ce propos que ce sont les hérauts du marché soi-disant autorégulé qui s'efforcent de le restreindre en supprimant l'obligation de contracter et en empêchant les jeunes médecins de s'installer. Le prétendu marché de la santé n'est qu'un prétexte pour prendre le contrôle des patients et de



Sanatorium de Leysin en 1902, extrait de «La médecine à Lausanne du XVIIe au XXe».

Même du temps où le coût social était énorme et les inégalités criantes, personne n'a imaginé supplanter l'éthique médicale par les lois de l'économie.

leurs médecins afin de les maintenir dans le système d'assurance actuel.

D'ailleurs, les patients n'ont rien à voir avec le marché, qui est une puissance abstraite, indifférente aux personnes et dont les transactions s'expriment en valeurs comptables.

**Confusion et inversion des priorités**

Patients et médecins évoluent dans une autre sphère. Les priorités y sont inversées et la question des coûts est subordonnée aux besoins des uns et aux devoirs des autres, en donnant aux patients les meilleures chances de succès thérapeutiques.

Au lieu de cela, on recourt à des expédients, à des offres d'appel (comme dans

les grandes surfaces) ou à des menaces de sanctions.

La confusion des cadres conceptuels, l'inversion des causes et des effets et les mystifications verbales ont pour objectif de dissimuler que le système actuel a atteint ses limites et qu'il n'est pas réformable. Faut-il organiser, comme on cherche à le faire, une régression de la qualité des soins pour la très grande majorité de la population?

Ou bien faut-il admettre qu'«on ne fait pas de promotion de la santé sans une remise en question socio-politique»? Voilà la vraie question.

\*Déclaration du socio-pédiatre J.-P. Deschamps, cité par P.-A. Michaud (Revue médicale suisse du 7 juin 2006).

PUBLICITÉ

AGENCE AGRÉÉE D'ASSURANCES  
AAA SA

**SOLUTIONS D'ASSURANCES**  
ASM - SSO - CMMS

Recherche de la meilleure offre  
Révision des assurances existantes

[www.aaa-assurances.ch](http://www.aaa-assurances.ch)

Rue de Genève 70  
C.P. 80, 1001 Lausanne  
tél.: 021 622 00 44  
fax: 021 622 00 45

**RIGOLET SA**  
Depuis 1969 à votre service

Grand-Rue 92  
1820 Montreux

Téléphone 021 963 07 08  
Téléfax 021 963 14 07

Les cabinets médicaux  
sont notre spécialité

Budget d'installation  
Gestion comptable et fiscale  
Décomptes salaire du personnel  
Assurances sociales

Expert fiduciaire diplômé  
Membre de l'Union Suisse des Fiduciaires





**La boîte à couleurs**  
d'Yverdon-les-Bains



- Réalisations d'imprimés médicaux spécifiques
- Conseils personnalisés pour dossiers médicaux sur mesure
- 20 ans d'expérience de l'éthique médicale

**IMPRIMERIE Fleury IPH**  
Petits-Champs 13 • 1400 Yverdon-les-Bains  
Tél. 024 425 90 19 • Fax 024 425 62 12  
info@imprimeriefleury.ch • www.imprimeriefleury.ch

## Comment ouvrir un cabinet médical sans envoyer vos finances aux soins intensifs ?

Grâce au crédit d'investissement de la **BANQUE MIGROS**, votre projet d'équipement médical prend vie aux meilleures conditions du marché. A 4.75%\* l'an net, vous pouvez envisager l'avenir en toute sérénité. Comme il n'est jamais trop tard pour être en bonne santé, vous pouvez également échanger votre crédit actuel contre un crédit plus avantageux de la **BANQUE MIGROS**, sans aucuns frais de dossier.

\* Taux valable pour un crédit d'investissement supérieur à Fr. 200'000.-.

### **BANQUEMIGROS**

Rue des Terreaux 23, 1000 Lausanne 9  
Rue de Lausanne 17, 1800 Vevey  
Service Line: 0848 845 400 [www.banquemigros.ch](http://www.banquemigros.ch)

  
**MARCEL BLANC & CIE S.A.**



En Budron C n° 2  
1052 Le Mont-sur-Lausanne

*40 ans au service de la santé  
...et pour longtemps encore  
car le futur est déjà là!*

**Compétences en milieux opératoires**

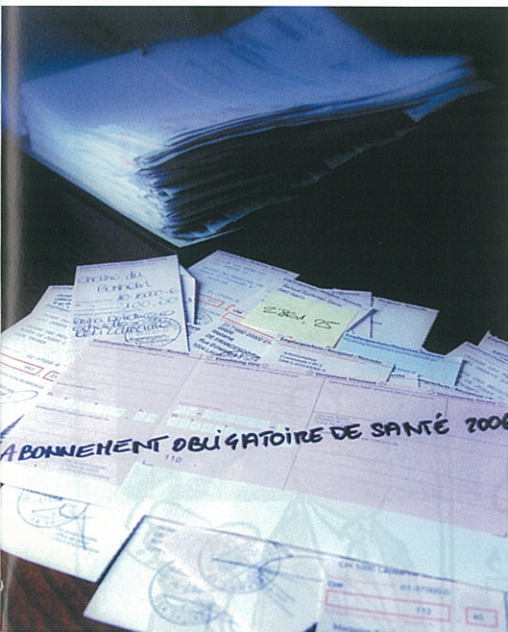
tél. 021 654 30 80 Courriel: [direction@marcel-blanc.ch](mailto:direction@marcel-blanc.ch)  
fax 021 654 30 89 Internet // [www.marcel-blanc.ch](http://www.marcel-blanc.ch)



# La santé n'est pas un simple marché

Olivier Feller  
Député au Grand Conseil vaudois

**Le marché de la santé n'est pas un marché comme les autres. Mais s'il est juste de tenir compte de ses particularités, cela ne doit pas conduire à une étatisation qui ruinerait la qualité de la médecine.**



Qu'il le veuille ou non, le patient est «abonné» au système de santé.

Le patient n'est pas un consommateur comme les autres. On ne va pas chez un médecin comme on entre dans un supermarché, comme on loue un appartement ni comme on achète une voiture. Même en admettant que certains malades consultent pour le plaisir, l'immense majorité d'entre eux recourent aux soins pour guérir une souffrance qui les empêche de vivre normalement ou qui menace leur existence. Cette dimension-là, qui imprègne profondément la relation soignant-soigné, ne doit pas être oubliée quand on parle du marché des soins.

Deuxième élément particulier au domaine de la santé: elle coûte d'autant plus cher qu'on est gravement malade et son prix devient alors insupportable au commun des mortels. Pour donner un ordre de grandeur, plus de 50% des dépenses de santé sont occasionnées par 5% seulement de la population. La plupart de ces patients ne pourraient pas assumer la facture. L'assurance maladie est née de ce constat et elle a permis de rompre le lien entre la maladie et la misère.

“  
*Toute réforme doit respecter les principes indispensables au maintien d'une médecine de qualité.*  
”

Mais il en résulte une troisième particularité: le patient n'est pas un payeur comme les autres. Abonné d'une certaine manière au système de santé par le paiement d'une prime mensuelle, il ne paie directement qu'une partie des soins qu'il consomme: celle qui ne sera pas remboursée au final par l'assurance maladie.

En fait, la situation est encore plus compliquée. Car le système de santé est financé par trois sources complémentaires. Par l'Etat et les subventions qu'il alloue aux infrastructures, en particulier

aux hôpitaux publics ou reconnus d'intérêt public, grâce aux impôts payés par les contribuables. Par les assurances maladie, grâce aux primes payées par les assurés, l'Etat prenant cependant le relais de ceux qui n'en ont pas les moyens. Par les patients, pour la part de leur consommation personnelle qui n'est pas remboursée.

## Un marché largement régulé

La complexité du système ne s'arrête pas là. Les prix pratiqués relèvent le plus souvent de conventions, à l'instar de TarMed. L'offre médicale est limitée par un numerus clausus de fait dans les facultés de médecine. Etc. La santé est donc un marché largement régulé. Ce qui ne l'empêche pas d'aller à la dérive. Alors que des mouvements de fond sont à l'œuvre – le vieillissement de la population, le progrès des nouvelles technologies, les changements de société – qui expliquent pour une très large part l'augmentation des coûts, l'opacité du système permet toutes les interprétations. Un jour, ce sont les patients qui sont soupçonnés de surconsommation. Ils ont l'impression que c'est gratuit, disent les uns. Pour les autres, le niveau élevé des primes les incite au contraire à en avoir pour leur argent. Un autre jour, ce sont les médecins qui sont accusés de pousser à la consommation.

Une chose est sûre. Une plus grande étatisation du système ne résoudrait rien, tout en portant atteinte à la qualité des soins dont nous bénéficions. C'est pourquoi toute réforme doit respecter les principes indispensables au maintien d'une médecine de qualité dans notre pays:

1. Le libre choix du médecin par le patient, principe auquel la population est fortement attachée.
2. L'autonomie des médecins dans le cadre de règles de bonnes pratiques définies par la profession.
3. La concurrence la plus large possible, compte tenu des particularités du marché de la santé, entre les prestataires de soins comme entre les assureurs.



# Le système de santé

Marc Diserens  
 Chef du Service de la santé publique

**Le supermarché de la médecine: le thème que la rédaction du CMV proposait aux auteurs de ce Dossier paraît, pour Marc Diserens, mettre l'accessoire en lieu et place de l'essentiel. Son postulat est donc ici que tous les acteurs du système de santé sont vertueux et que nul ne gaspille ni n'abuse à son profit des mécanismes en vigueur; le patient-abuseur et le médecin-complice ne sont pas nécessaires pour que le système s'emballe.**

**L'**évolution du coût de notre système de santé met aujourd'hui en question les mécanismes de son financement et de sa régulation. Tel un bolide dépourvu de freins, le système s'emballe: obligatoirement assuré, le patient requiert «de bon droit», puisqu'il paie ses primes, les meilleurs soins auprès du médecin ou de l'hôpital de son choix. Le médecin les lui prodigue à sa manière en prenant garde de pratiquer une médecine «sur mesure», au plus près de sa conscience, en mobilisant les connaissances et les techniques les plus actuelles. Il peut le faire d'autant plus aisément qu'il sait que l'assurance maladie prendra en charge les coûts selon un tarif «à la prestation», et qu'il n'a pas à se soucier de la solvabilité de son patient. L'assureur, tout aussi consciencieux, honore les factures non sans avoir posé un œil critique sur le contenu des notes d'honoraires pour y

déceler d'éventuels abus et en laissant l'assuré s'acquitter de sa franchise et de ses participations. Si l'équilibre des charges et des revenus de l'assureur n'est pas établi en fin d'exercice, il

“  
*La régulation doit être fondée sur le respect de nos valeurs et sur le constat que tous les risques n'ont pas la même importance.*  
 ”

augmente le niveau de sa prime et l'exercice se répète l'année suivante. En apparence, tout devrait fonctionner de façon assez stable; mais c'est sans compter avec d'autres ingrédients qui





# s'emballe

élargissent sans cesse le champ du possible : nouveautés dans les soins, les biotechnologies, les médicaments, les fournitures et équipements médicaux auxquels s'ajoutent, en les attendant, les attentes à l'égard de la médecine et les besoins accrus de confort d'une population qui, en vieillissant, ne peut qu'accentuer encore le phénomène.

## Boulimie de soins par peur de la souffrance

Les soins de santé, par nature illimités, sont pour la très grande majorité d'entre nous, patients, parents ou soignants, une parade à l'angoisse que suscitent la souffrance et la mort. Et

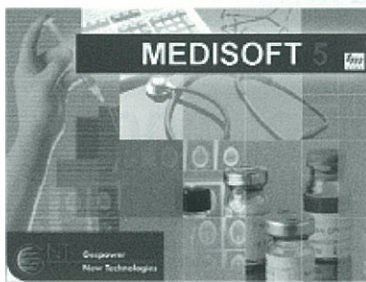
cette boulimie de soins, qui sommeille en chacun de nous si elle n'est pas déjà activée par la maladie, doit se soumettre à une régulation sans laquelle le système ne peut que suffoquer. Cette régulation doit être fondée sur le respect de nos valeurs (équité, solidarité entre riches et pauvres et entre bien-portants et malades) mais aussi sur le constat que tous les risques n'ont pas la même importance. En ce sens, on peut confier aux lois du marché (super ou non) la régulation des seules prestations relevant du confort de son usager, libre de consommer selon ses préférences et ses ressources, unique juge de l'efficacité de ce qu'il achète avec ou sans assurance complémentaire.

Pour le reste, et la ligne de démarcation n'est certes pas simple à tracer, seul peut fonctionner sans trop de risque de dérapage un système fortement encadré où l'Etat et les représentants des professionnels, des assurés et des patients négocient périodiquement les limites et les règles d'une distribution équitable des prestations. La confiscation, par les Chambres fédérales, du débat sur ce thème de société à la faveur de la révision LAMal ne peut mener nulle part. La démocratie sanitaire est nécessaire; elle exige l'ouverture de ce débat à l'échelle nationale avec tous les partenaires concernés et selon un processus maîtrisé. ■

PUBLICITÉ

## MEDISOFT 5 + TARMED

### la bonne prescription pour votre cabinet médical



Nos informaticiens conçoivent en étroite collaboration avec les médecins des programmes parfaitement adaptés à vos besoins.

Dossiers patients  
Statistiques Rapports  
Dossier médical  
Cas médicaux  
Résultats de laboratoire  
Gestion réseau

Facturation  
Images et GED  
Agenda électronique  
Communication Internet  
Revendeur IBM

39, rue Peillonex  
1225 Chêne-Bourg  
Tél. 022 869 1999  
Fax 022 869 1988  
E-mail info@gnt.ch  
www.gnt.ch

### La vitalité informatique





**VIDY**  
MED

ROUTE DE CHAVANNES 11A  
1007 LAUSANNE  
TÉL. 021 622 87 87

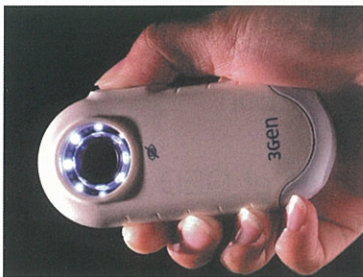
## VIDY-ORTHO SA

- ◆ ORTHOPÉDISTE-BANDAGISTE
- ◆ Toute l'orthopédie technique sur mesure et préfabriquée
- ◆ SUPPORTS PLANTAIRES
- ◆ Prothèse, orthèse, corset
- ◆ SPÉCIALISTE EN BAS VARICES
- ◆ Location de cannes anglaises, etc.
- ◆ Vente de matériel médico-sanitaire

☐ à disposition au Centre Vidy-Med (à 100 m du giratoire de la Maladière)

**Atrium** *Equipement médical*  
*Informatique* **Concept**

**Conseils - Vente - Services - Contrôles**



### DERMATOSCOPE DE POCHE SANS HUILE – INGÉNIEUX!

- Polarisation croisée avancée
- Multitude d'applications
- Compact et léger
- Environ 1200 examens par batterie

#### DERMLITE DL100

Un instrument aux possibilités d'applications multiples

- Visualisation des
- Lésions pigmentées
  - Veines variqueuses
  - Transplants capillaires
  - Irritations
  - Lésions de la peau

L'Arzillier 31  
1302 Vuflens-la-Ville  
info@atriumconcept.ch  
www.atriumconcept.ch

Tél. 021 784 16 74  
Fax 021 784 16 06  
TVA 514 986



# Patient ou consommateur, il faut choisir

Anne-Marie Bollier  
Déléguée romande  
de l'Organisation suisse des patients

**Certains tissent des lauriers à la Suisse qui aurait une vision d'avance sur les autres pays européens en ayant introduit la notion de marché et de concurrence dans le domaine de l'assurance sociale. Peut-être est-ce une bonne idée au niveau du concept, mais sur le terrain, c'est tout autre chose.**



Anne-Marie Bollier.

**D**ix ans après l'introduction de la LAMal, on constate des confusions et des inégalités criantes. Comme dans d'autres domaines (Poste, CFF, télécoms par exemple), personne n'a encore trouvé la solution miracle pour marier harmonieusement l'aspect «service public» et la part «marché» dans la santé publique.

La vision économiste réductrice de la santé a été plus ou moins intégrée par les différents acteurs en fonction de leur situation et de leurs intérêts.

La complexité du secteur décourage nombre de politiciens qui se rabattent alors sur un discours global et idéologique qui les rassure, mais ne sert pas la cause des patients.

“  
*Depuis quand l'objectif d'un marché est-il de freiner la consommation?*  
”

Les soignants naviguent à vue entre les besoins des patients, leur éthique professionnelle et les conditions cadres de leur activité dictées par d'autres. Ils sont priés de devenir le flic du patient-consommateur et de vivre du refus de «vendre» les biens et prestations exigés par ce dernier.

## L'assurance est un business comme un autre, pas la santé

Les assureurs sont ceux qui se sont le mieux adaptés, au point de ne plus voir que l'aspect marché de leur activité. Ils montrent clairement que pour eux, être assureur est un business comme un autre. Sauf que c'est le seul où les clients sont obligés de consommer, c'est-à-dire qu'ils sont tenus d'adhérer au système et d'en assurer collectivement le financement.

Et les assurés? Pour eux, la contribution financière exigée au nom de la solidarité est de toute façon trop chère jusqu'au

jour où ils sont eux-mêmes en situation d'en dépendre. Alors, il s'agit d'exercer un droit, et rien n'est trop cher pour recouvrer leur santé.

“  
*Le soignant est prié de devenir le flic du patient-consommateur.*  
”

Peut-on leur en vouloir pour autant? Ils sont bassinés à longueur d'année par des discours les assimilant non pas à des malades, mais à des consommateurs. Or, le consommateur est roi. Il peut donc tout exiger, tout décider. Il a satisfait à son rôle lorsqu'il a obtenu un maximum de biens et de prestations aux conditions les plus avantageuses. Quelle bêtise en santé publique! Et comme on s'aperçoit que cela conduit à des exigences inadéquates, on fait appel à son sens des responsabilités pour freiner sa consommation. Depuis quand l'objectif d'un marché est-il de freiner la consommation?

La situation ne s'améliorera pas tant que le discours officiel entretiendra la confusion et que les décideurs (politiques et assureurs aujourd'hui) continueront à réduire les activités et les comportements en santé publique à ceux du marché et aux règles de l'Économie. Mais certains y ont trouvé un pouvoir qu'ils ne sont pas prêts à lâcher. Les différentes stratégies des caisses maladie montrent bien les dérives découlant de cette vision: chasse aux bons risques, réduction des prestations de l'assurance de base pour les transférer au domaine (privé) des assurances complémentaires, lobbying agressif au Parlement, diktats à l'égard des prestataires et des assurés. Où est l'intérêt de l'assuré et du patient dans cette attitude? ■



## Informations

Le **Groupement des Médecins Scolaires Vaudois** vous informe de sa prochaine rencontre **jeudi 28 septembre** à l'Hôtel de la **Longeraie à Morges** qui se déroulera en deux temps: 14h à 16h, *Exclusion d'un élève du cursus scolaire: le médecin scolaire a-t-il son mot à dire?* suivi entre 16h30 et 17h30 de l'*Assemblée générale du GMSV*.

### Un nouveau président pour «Vaud Cliniques»

Lors de leur 45<sup>e</sup> assemblée générale, les cliniques vaudoises ont porté à leur présidence **M. Pierre-Frédéric Guex**, directeur de la Clinique Cecil. Il succède à M. Michel Walther, directeur général de la Clinique de la Source, qui a présidé l'association «Vaud Cliniques» pendant 15 ans. En acceptant son élection, le nouveau président a souligné qu'il allait œuvrer dans la continuité à la défense des intérêts de la médecine privée et indépendante. A la tête d'un des principaux établissements privés de la capitale vaudoise, il s'est engagé à représenter dans toute leur diversité les 11 établissements qui composent l'association.

### Nominations

La **Faculté de biologie et de médecine** de Lausanne a nommé le **professeur Patrick Francioli** au poste de **doyen** de la faculté. Il sera aidé dans sa tâche par les professeurs **Alain Pécoud**, nommé en tant que vice-doyen de l'enseignement, **Pierre Michetti** en qualité de vice-doyen de la relève et **Jean-Daniel Horisberger** comme vice-doyen de la recherche.

### Un projet à soutenir

L'Association **Bandiagara-Sanéky** a besoin de vous pour parrainer un **projet de santé au Mali**. Elle recherche des fonds et du matériel adapté aux besoins d'un hôpital et d'un centre de santé. Elle souhaite également favoriser par ce biais les échanges entre étudiants en médecine maliens et suisses. Toutes les informations sur [www.bandiagara.info](http://www.bandiagara.info).

Fax 021 764 16 06  
TVA 514 986

## Lu pour vous

A l'heure où la pratique de la médecine est soumise à des instances économiques, juridiques et biopolitiques qui légitiment une déontologie défensive, il devient nécessaire de revivifier les valeurs éthiques qui constituent le tissu interne de la démarche médicale. L'ouvrage de **Lazare Benaroyo** *Ethique et responsabilité en médecine* cherche à relever ce défi en menant une réflexion éthique sur la philosophie du soin pour

en explorer les fondements et mettre en lumière leur possible articulation avec les normes bioéthiques. (...) Cette approche offre la possibilité aux soignants d'identifier les enjeux éthiques qui habitent une situation de soin et propose des moyens d'aborder des conflits éthiques à l'aide d'une démarche délibérative.

Extrait de «Allez savoir» N° 35 Juin 2006  
Editions Médecine & Hygiène, 2006

## Nouveau programme cantonal de promotion de la santé et de prévention primaire enfants – parents

Le canton compte 50 000 enfants de moins de 6 ans et 7000 naissances par année. Les départements de la Santé et de l'action sociale (DSAS) et de la Formation et de la jeunesse (DFJ) ont lancé le 12 juin 2006 un Programme cantonal de promotion de la santé et de prévention primaire enfants (0-6 ans) – parents comportant un panier de prestations et de services inscrits dans un continuum grossesse – naissance – petite enfance subventionnés par l'Etat et les communes.

Il s'agit du conseil en périnatalité, visites et consultations infirmières pour nourrissons et jeunes enfants, accueil enfants-parents, information sur l'accès des familles et des professionnels aux ressources, information aux parents sur le développement de leur enfant, et sur la prévention des accidents domestiques chez les jeunes enfants.

La mise en œuvre de ce programme se poursuivra grâce aux collaborations déjà existantes entre l'Etat et les autres acteurs œuvrant auprès des enfants et de leurs parents. Des séances d'information à l'intention des milieux concernés seront organisées par le SSP et le SPJ cet automne. De plus, une démarche spécifique est prévue pour informer les familles.

Un dépliant et une brochure détaillée destinés aux professionnels sont téléchargeables depuis [www.vd.ch](http://www.vd.ch), rubrique *Suite de l'actualité*.

Valérie Holzer du Service de la santé publique  
et Caroline Alvarez du Service de protection de la jeunesse

Il va sans dire que le rôle du médecin est essentiel... (ndlr)

## Football: victoire pour les médecins



Initiative du député Philippe Martinet et du Dr Jacques Cornu, le premier match de football opposant les médecins aux membres du Grand Conseil vaudois s'est déroulé le 4 juillet dernier. L'équipe des médecins a battu

celle des députés 2 à 1. Succès pour cette manifestation, suivie d'un apéritif offert par le Grand Conseil. Les organisateurs parlent déjà de renouveler l'expérience. Le début d'une nouvelle tradition?

AF



# Le courriel du Comité de la SVM

**De:** Comité de la SVM  
**Date:** Mercredi 28 juin 2006  
**A:** La rédaction du *CMV*  
**Objet:** Dépistage du cancer du sein

## Pour financer une technologie plus performante, les radiologues vaudois demandent une adaptation du tarif des mammographies.

L'utilisation croissante d'une technologie numérique plus efficace mais plus chère repose la question du financement du programme vaudois de dépistage du cancer du sein. Inchangé depuis 1999, le montant accordé par mammographie est devenu très insuffisant pour couvrir les coûts des instituts de radiologie publics ou privés. Relayant les préoccupations des radiologues et inquiète pour l'avenir du programme vaudois, la SVM rouvre formellement la discussion: elle a dénoncé préventivement la convention passée avec la Fondation pour le dépistage du cancer du sein et santéuisse Vaud, qui fixe le montant alloué pour les mammographies. Renouvelable d'année en année avec un délai de résiliation de 6 mois, cette convention fixe notamment le tarif auquel est rétribuée cette prestation; elle a été dénoncée pour la fin de l'année.

C'est principalement la généralisation de la mammographie numérique, en lieu et place de la mammographie analogique conventionnelle, qui a conduit le Groupement des radiologues et pathologues vaudois (GRPV) de la SVM à vouloir rouvrir la discussion sur la convention actuelle. On peut estimer qu'à fin 2006, la moitié des instituts vaudois publics ou privés de radiologie sera passée à la technologie numérique et que les appareils analogiques seront retirés du commerce d'ici quelques années. Or, si la mammographie numérique est plus fiable et comprend de nombreux avantages, y compris pour les patientes, elle est également plus onéreuse.

Le tarif d'une mammographie de dépistage du cancer du sein est inchangé depuis le début du programme en 1999. Concrètement, sur les 140 francs facturés aux caisses-maladie par la Fondation, seuls 75 francs par mammographie sont jusqu'à maintenant rétrocédés aux instituts participant au dépistage pour la prestation technique, le solde étant dévolu aux honoraires médicaux pour les lectures et aux frais administratifs de la Fondation. Or, ce montant ne couvre même plus le coût de revient d'une mammographie analogique, et encore moins celui d'une numérique, environ deux fois plus chère.

Cette dénonciation ne remet nullement en cause l'engagement de la SVM et des radiologues en faveur du dépistage du cancer du sein, mais doit permettre de procéder aux ajustements indispensables après bientôt 10 ans d'activité. Il n'est par ailleurs pas prévu de revoir les honoraires des radiologues, mais uniquement la somme rétrocédée aux instituts de radiologie. De ce fait, la SVM a proposé de réunir rapidement les partenaires du programme de dépistage cantonal en vue de préparer la convention 2007.

## Informations (suite)

**Droit de la santé pour les médecins**  
Formation Blended learning, de nouveaux modules de cours sur le droit de la santé. (cf. *CMV* No 2/2006, p. 11).  
Lieux et dates: Yverdon le 12 ou 26 septembre, Lausanne le 18 septembre, 2 octobre, 25 octobre ou 8 novembre 2006. Programmes et inscriptions [www.academia-medica.org](http://www.academia-medica.org)

**Certificats d'accidentés de la route: message d'un confrère de l'Ain (France)**  
Merci à mes confrères suisses de penser

à préciser, sur les certificats descriptifs qu'ils rédigent au bénéfice d'accidentés de la route traités en Suisse, le nombre de jours d'incapacité temporaire totale qu'entraîne l'importance de la blessure, ceci pour des raisons d'évaluation de l'importance de la blessure, mais également pour situer la faute pénale éventuelle lorsqu'il s'agit d'une conduite délictueuse.

*Dr Jacques Rasclé  
Président de l'Ordre  
des médecins de l'Ain*

## Forum

### Caisse unique – Politique fédérale

La SVM organise, pour ses membres, un débat à propos de la future votation sur la «Caisse unique» l'après-midi du jeudi 26 octobre 2006 au Polydôme de l'EPFL/Lausanne. Plus de détails vous seront communiqués dans quelques semaines sur le site [www.svmed.ch](http://www.svmed.ch) rubrique Actu membres, dans le prochain *CMV* et par courrier.

### Prochaines parutions

#### No 6/2006

4 octobre 2006  
(délai rédactionnel 1.9.2006)

#### No 7/2006

15 novembre 2006  
(délai rédactionnel 15.10.2006)

## Courrier du médecin vaudois

Revue de la Société vaudoise de médecine

### Société vaudoise de médecine

Ch. de Mornex 38 – 1002 Lausanne  
Tél. 021 651 05 05 – Fax 021 651 05 00  
[info@svmed.ch](mailto:info@svmed.ch) – [www.svmed.ch](http://www.svmed.ch)

### Rédacteur responsable

Pierre-André Repond, secrétaire général

### Secrétaires de rédaction

Catherine Borgeaud Papi / CBP  
Agnès Forbat / AF  
(Rochat & Partenaires Lausanne)

### Comité de rédaction du *CMV*

Dr Charles-A. Favrod-Coune  
Dr Jean-Pierre Randin  
Dr Patrick-Olivier Rosselet  
Dr Louis-Alphonse Crespo  
Dr Georges Buchheim  
Dr Francis Thévoz  
Dr Jean-Philippe Grob  
Dr Henri-Kim De Heller

### Réalisation et régie des annonces

inEDIT Publications SA  
Chemin des Jordils 40  
Case postale 74 – 1025 Saint-Sulpice  
Tél. 021 695 95 95 – Fax 021 695 95 51

### Illustrations

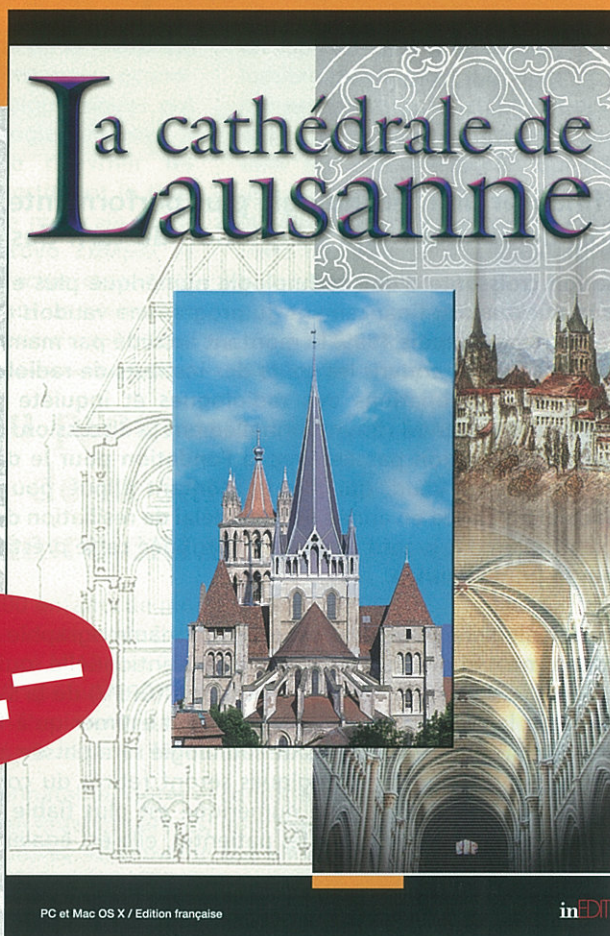
Photos et couverture: Fariba De Francesco  
Dessin: Yves Giroud

Le Comité de la SVM encourage ses membres à adresser un courrier de lecteur à la rédaction du *CMV*. Il prie toutefois les auteurs de se limiter à un texte de 1500 caractères au maximum, espaces compris. Si le texte devait dépasser cette longueur, des coupures pourraient être apportées par la rédaction.

Le Comité de la SVM rappelle que la présence d'un encart publicitaire dans le *CMV* n'engage pas la SVM.



# Découvrez la fabuleuse histoire de la cathédrale de Lausanne sur un CD-Rom



**49.-**

+ frais de port

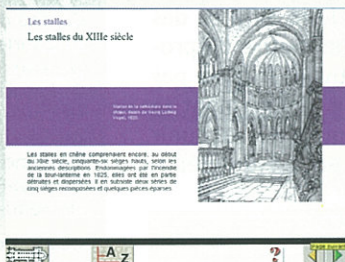
PC et Mac OS X/ Edition française

*Tout ce que vous voulez savoir...*

## Récits



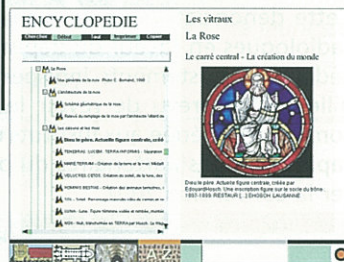
## Découvertes thématiques



## Visite virtuelle



## Encyclopédie



## BON DE COMMANDE

Je commande \_\_\_\_\_ exemplaire(s)  
du CD-Rom de la Cathédrale  
de Lausanne en français.  
au prix de souscription de CHF 49.-  
+ frais de port

Nom: \_\_\_\_\_

Prénom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

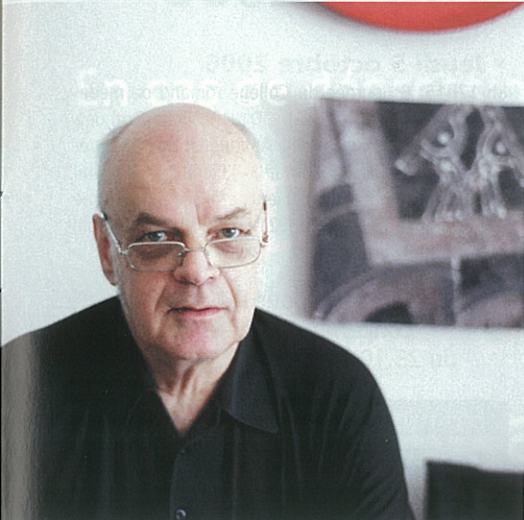
NPA/Localité: \_\_\_\_\_

Date: \_\_\_\_\_

Signature: \_\_\_\_\_

Bon de commande à envoyer à inEDIT Publications – CP 74 – Av. des Jordils 40 – 1025 Saint-Sulpice  
Tél. 021 695 95 95 – Fax 021 695 95 50 – E-mail: info@inedit.ch – www.inedit.ch





**Polymorphe, le qualificatif vient du Dr Christian Danthe lui-même: généraliste à Vallorbe, il est à la fois scientifique, humaniste, céramiste et vidéaste. Sa vie tourne autour de la philosophie, du questionnement, du paradoxe. Un besoin fondamental qui trouve ses sources dans l'enfance et se nourrit parfois d'amusement intellectuel, mais surtout du travail de la matière.**

## Dr Christian Danthe

### Le médecin polymorphe

**C**hristian Danthe naît en 1943 à Prilly, dernier enfant d'une famille chrétienne. Son père, ouvrier potier, vient de se reconverter à la maçonnerie. Les difficultés de l'époque et la religion lui donnent des valeurs et une structure. Pourtant, se souvient-il, des questions existentielles le préoccupent dès l'âge de quatre ans. Enfant qu'on qualifierait aujourd'hui à haut potentiel, il vit entouré d'affection mais aussi dans un certain décalage. Dyslexique et très manuel, il essuie des échecs scolaires. Son regard sur cette enfance, marquée par une grande difficulté à mettre les choses ensemble, est toutefois plein de tendresse. Malgré «une faille fondamentale», Christian Danthe progresse et s'inscrit à l'Université de Lausanne. Il choisit la médecine, attiré notamment par de longues études qui l'aideront à surmonter «son immaturité et sa fragilité». Il se marie pendant cette période et ses enfants naissent dans les années suivantes. En 1977, le jeune docteur s'installe comme généraliste, au sens le plus large du terme, dans une région qui lui convient parfaitement.

### Vers la philosophie, en passant par la matière

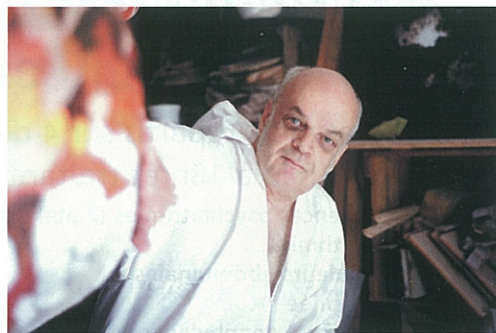
Dans l'exercice quotidien de la médecine, le Dr Danthe s'est toujours senti intellectuellement bien armé mais se retrouve vite émotionnellement accablé par la souffrance humaine. Il cherche alors à renouer avec la matière et la tradition familiale en devenant céramiste: un nouvel équilibre et un deuxième métier auquel il se consacre avec passion. Il côtoie de grands artistes et participe aux idées révolutionnaires qui agitent le milieu des arts à l'époque. S'il passe encore l'essentiel de ses loisirs dans son atelier d'Orbe, il pense aujourd'hui à «quitter cet art du feu pour aller vers d'autres expressions».

La philosophie reste le centre de sa vie. A travers son travail de l'argile, il a trouvé une certitude essentielle: «On ne triche pas avec la matière.» Ce constat, qui sert de base à son approche foncièrement matérialiste, constitue paradoxalement aussi une piste de réponse à ses interrogations, voire à ses angoisses.

Soucieux d'inscrire sa pensée dans la réalité sociologique dans laquelle il évolue, Christian Danthe s'est aussi longtemps engagé dans la vie de sa commune. En 1998, à la faveur des rencontres qui jalonnent son existence, il crée les premiers Cafés philo à Vallorbe. Cinq ans après, il initie les Rendez-vous de Vallorbe, cycles de conférences à thèmes. Actuellement, il organise des séminaires de réflexions. Le prochain sera consacré aux «Jardiniers de la paupérisation» et se déroulera en septembre 2006.

### Où ressentez-vous ce qui vous fait souffrir?

Sans cesse, le Dr Danthe avance et poursuit sa quête d'efficacité. Aujourd'hui, il pratique l'hypnose eriksonienne et débusque les ressources de ses patients. «Je travaille avec eux la présence mouvante de la souffrance vers un soulagement et non sur la représentation de la douleur, allant toujours plus près du concret, de la matière. En agissant ainsi, je ne renie en rien la médecine des faits et des preuves. Une consultation est une œuvre d'art dans laquelle différents cadres s'harmonisent.»



L'artiste dans son atelier.

Pour Christian Danthe, la retraite n'existe pas, «c'est une invention marxiste pour ceux que le travail aliène, moi il me libère». Il continuera à progresser dans la réconciliation de l'être dans l'unité qui, pour lui, se trouve probablement dans la virtualité, là où fusionnent l'essence et l'existence. Mais ça... c'est une autre histoire.

Agnès Forbat

Voir aussi le site  
[www.christiandanthe.ch](http://www.christiandanthe.ch).



# Période du 4 septembre au 22 octobre 2006

## • Jeudi 21 septembre 2006

14h-18h: Formation continue de pneumologie – Dr J.-D. Aubert: «Les Ateliers du pneumologue», asthme/BPCO, test d'effort, hypoxie, réhabilitation à domicile – Lausanne, Hôtel Alpha-Palmiers – Renseignements: Mme Peyrusse Daroussos, tél. 021 323 33 14, e-mail: mpeyruss@ip-worldcom.ch

18h-20h: Conférence de la clinique La Métairie – Prof. Jean-Nicolas Despland: «Un grand oublié de la recherche en psychothérapie: le psychothérapeute» – Nyon, Clinique La Métairie – Renseignements: fcaraca@lametairie.ch

## • Lundi 25 septembre 2006

8h-17h: Cours de la Société suisse de nutrition clinique – Prof. Michel Roulet: «Cours de base de nutrition clinique» – CHUV, auditoire Matthias-Mayor – Renseignements: Sarah Dimarco, tél. 021 314 56 35, e-mail: sarah.dimarco@chuv.ch

17h-18h: Colloque du DSCA – Prof. HB Ris: «Chirurgie du cancer pulmonaire chez les personnes âgées: justification et adaptation des techniques chirurgicales» – Lausanne, CHUV, auditoire Tissot – Renseignements: Mme D. Kohler, e-mail: doris.kohler@chuv.ch

## • Mardi 26 septembre 2006

8h-16h45: Cours de la Société suisse de nutrition clinique – Prof. Michel Roulet: «Cours de base de nutrition clinique» – CHUV, auditoire Matthias-Mayor – Renseignements: Sarah Dimarco, tél. 021 314 56 35, e-mail: sarah.dimarco@chuv.ch

19h: Colloque du Nord vaudois – Dr P.-A. Michaud: «Nouvelles morbidités à l'adolescence: des enjeux cliniques et de santé publique» – Yverdon, eHnv (Hôpital d'Yverdon), salle de conférence, 3<sup>e</sup> étage – Renseignements: tél. 024 424 40 45.

## • Jeudi 28 septembre 2006

8h-17h: Cours de la Société suisse de nutrition clinique – Prof. Michel Roulet – «Cours de base de nutrition clinique - Pédiatrie» – CHUV, auditoire A.-Tissot – Renseignements: Sarah Dimarco, tél. 021 314 56 35, e-mail: sarah.dimarco@chuv.ch

8h30-12h: Les Jeudis de la Vaudoise – Dr Thomas Giger et Jacques Laget: «Suicide à travers les âges» – CHUV, auditoire César-Roux – Renseignements et inscriptions: Secrétariat de la Formation continue de la SVM, tél. 021 651 05 18, fax 021 651 05 00, e-mail: formationcontinue@svmed.ch

9h-17h30: Conférence de la Société suisse de gérontologie – «Ostéoporose et chute chez l'âge: état des lieux romand et tessinois de la prévention des chutes et des fractures» – Fribourg, Université Miséricorde, Av. Europe 20, Auditoire B – Renseignements et inscriptions: Pia Graf-Vögeli, fax 031 970 78 05, e-mail: info@sgg-ssg.ch

14h-16h30: Formation continue d'immunologie & allergie – Profs G. Pantaleo et F. Spertini, Drs P.-A. Bart et A. Leimgruber: «Auto-immunité et pathologies inflammatoires, Update diagnostique et thérapeutique» – CHUV, auditoire A.-Yersin – Renseignements: Mme Pierrette Braun, tél. 021 314 07 90, e-mail: pierrette.braun@chuv.ch

## • Jeudi et vendredi 28 et 29 septembre 2006

J/ 8h-19h45 – V/ 8h-16h30: 12<sup>e</sup> Cours de perfectionnement de la Société suisse d'hématologie – Organisation: Prof. Anne Angellilo-Scherrer et Mme Christine Heumann – CHUV, auditoire César-Roux – Renseignements: Mme Elisabeth Joss, tél. 031 722 07 20, e-mail: e.joss@sgh-ssh.ch

## • Jeudi 5 octobre 2006

8h-17h15: 8<sup>e</sup> journée du Collège romand de médecine de l'addiction CoRoMA. D<sup>resse</sup> Isabelle Gothuey, Profs. Jacques Besson, Olivier Amiguet et David Le Breton: «Quels défis pour le futur?» – Pompaples, Hôpital de Saint-Loup – Renseignements et inscriptions, Mme M. Schmutz, EHNv, tél. 021 866 56 68, e-mail: Monique.schmutz@ehnv.ch

Prochain délai pour les annonces concernant la période du 23.10 au 3.12.06: 11.09.06

## Formation continue

### Jeudi de la Vaudoise

CHUV, auditoire César-Roux

28 septembre 2006

### Suicide à travers les âges

Organisatrice:

D<sup>resse</sup> Nadine Kaufmann

Modérateur: Dr Mathieu Potin

8h30 Accueil

9h-10h Séance plénière:

Prévention du suicide à l'âge avancé

Dr Thomas Giger, psychogériatrie,

Fondation de Nant

Conduite suicidaire des jeunes:

malentendus et enjeux pour les soins

Dr Jacques Laget, pédopsychiatre,

Fondation de Nant

10h-10h30 Pause

10h30-12h Séminaires interactifs

Ce cours est soutenu par la firme MSD.

## Formation continue en médecine d'urgence 2006

### Urgences à domicile

12 ateliers répartis sur 4 demi-journées de 13h30 à 18h et traitant les thèmes de:

- Urgences psychiatriques (2 ateliers)
- Douleurs thoraciques
- Arythmies
- Urgences neurologiques (2 ateliers)
- Douleurs abdominales
- Urgences médico-légales (2 ateliers)
- Dyspnée
- Réseaux d'urgence/Triage/Trouse d'urgence
- Réaction anaphylactique

Dates du cours n° 4/06: 28.09.06, 2.11.06, 7.12.06 et 11.1.07

Lieu: Centre de formation La Rama, Montheron

Horaire: 13h30-18h

Finance: Fr. 300.-/ensemble du cours

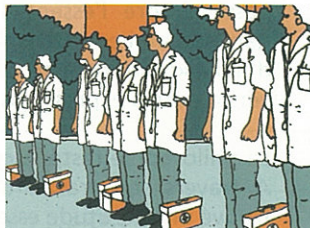
Renseignements & Inscriptions:

Secrétariat de la formation continue – SVM  
Chemin de Mornex 38 – CP 7443 – 1002 Lausanne  
Tél. 021 651 05 18 – Fax 021 651 05 00  
formationcontinue@svmed.ch

Médecins responsables:

Dr Philippe Staeger, PMU Tél. 021 314 49 03 philippe.staeger@hospvd.ch  
Dr Mathieu Potin, SVM Tél. 021 316 44 61 mathieu.potin@ssp.vd.ch

Accréditation: 12 points (3 pts/cours) SSMI/SSMG



### Bulletin d'inscription au cours de médecine d'urgence

Oui, je souhaite m'inscrire au cours n° 4/06

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

E-mail \_\_\_\_\_

Date \_\_\_\_\_

Signature \_\_\_\_\_

La signature de ce bulletin vous engage à acquitter la facture qui suivra.

Soutien par Takeda Pharma AG



En cas de dépressions, SAD et GAD\*

# Double action sérotoninergique<sup>1</sup> avec Cipralex<sup>®</sup>



Nouveau

Trouble  
anxieux  
généralisé

<sup>1</sup> Sanchez C et al. Escitalopram versus citalopram; the surprising role of the R-enantiomer. *Psychopharmacology*. 2004; 174: 163-176  
Le personnel spécialisé peut commander les références.

\*GAD = trouble anxieux généralisé, SAD = trouble d'anxiété sociale

**Cipralex<sup>®</sup>** (escitalopram). I: Traitement de la dépression dans la phase initiale et comme traitement d'entretien contre les rechutes. Prévention de nouveaux épisodes de dépression unipolaire. Traitement de la phobie sociale et de troubles anxieux généralisés. P: une fois par jour 10 mg, éventuellement 20 mg. Gériatrie: commencer par 5 mg/jour, posologie maximale plus basse. CI: Administration simultanée d'inhibiteurs de la MAO et de pimozide. Préc.: Adaptation posologique lors d'insuffisance hépatique et éventuellement lors d'insuffisance rénale. Prudence lors de convulsions, manie, diabète, hémorragies (valable pour tous les ISRS). Prudence pendant la grossesse. N'est pas recommandé pendant l'allaitement ni chez l'enfant. EI: Nausées, troubles de l'éjaculation, insomnie, diarrhée, somnolence, vertiges, fatigue, sueurs. IA: Avec les inhibiteurs de la MAO, les substances sérotoninergiques; la cimétidine, la désipramine et le pimozide (élévation du taux plasmatique), le lithium ou le tryptophane (augmentation de l'effet). P: Comprimés filmés à 10 mg: 14, 28, 98 et l'emballage clinique à 5 x 10; gouttes à 10 mg/ml: 15 ml et 28 ml. Liste B. Comprimés filmés admis aux caisses. L'information professionnelle intégrale peut être consultée dans le Compendium Suisse des Médicaments.

Lundbeck (Suisse) SA, Cherstrasse 4, 8152 Glattbrugg  
Tél. 044 874 34 34, Fax 044 874 34 44, [www.lundbeck.ch](http://www.lundbeck.ch)

[www.cipralex.ch](http://www.cipralex.ch)

Lundbeck 

**Cipralex<sup>®</sup>**  
escitalopram



# Hypertension artérielle Résistance à l'insuline? Surcharge pondérale?



Conditionnement en boîtes de  
28 comprimés | 98 comprimés

Physiotens® est indiqué en cas d'hypertension<sup>2</sup>  
et efficace en cas de résistance à l'insuline et de surcharge pondérale<sup>1-3</sup>

**Physiotens® Composition:** moxonidine **Indications:** hypertension artérielle essentielle (primitive). **Posologie:** dosage habituel: de 0,2 à 0,4 mg par jour. Ne pas dépasser une dose unique de 0,4 mg et une dose quotidienne de 0,6 mg. **Contre-indications:** syndrome du sinus malade, troubles de la conduction sino-auriculaire et atrio-ventriculaire du 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> degré; bradycardie inférieure à 50 pulsations/minute au repos; insuffisance cardiaque (classe IV de la NYHA); angor instable; insuffisance rénale sévère; allergie à la moxonidine ou à l'un des excipients. **Précautions:** Les patients atteints d'insuffisance rénale doivent être surveillés en début de traitement. **Effets secondaires:** Les effets secondaires sont légers et pour la plupart passagers. En début de traitement: sécheresse buccale. **Occasionnellement:** fatigue, maux de tête, occasionnellement vertiges, troubles du sommeil. **Interactions:** En cas d'interruption d'une thérapie combinée avec un bêta-bloquant: arrêter d'abord le bêta-bloquant. Les effets de l'alcool, des sédatifs et des somnifères sont susceptibles d'être renforcés par Physiotens®. **Présentation:** comprimés pelliculés de 0,2 mg/0,3 mg/0,4 mg; boîtes de 28\* et de 98\*. \*admis par les caisses-maladie. Liste B. Vous trouverez des informations détaillées dans le Compendium Suisse des Médicaments.

#### Références:

1) Haenni A, Lithell H: Moxonidine improves insulin sensitivity in insulin resistant hypertensives. J Hypertens 1999; 17: 29-35 2) Kuppens HE, Jager BA, Luszick JH, Grave MA, Hughes PR, Kaan EC: Placebo controlled comparison of the efficacy and tolerability of once-daily moxonidine and enalapril in mild-to-moderate essential hypertension. J Hypertens 1997; 15(1): 93-7 3) Prof. J. Betteridge, EBAC Educational Program, ESC 2004 Munich



Solvay Pharma SA | Untermattweg 8 | CH-3027 Berne  
Téléphone 031 996 96 00 | Télécopie 031 996 96 99  
E-mail: [physiotens@solvay.ch](mailto:physiotens@solvay.ch) | [www.solvaypharma.ch](http://www.solvaypharma.ch)

 **Physiotens®**  
MOXONIDINE  
SELECTIVE IMIDAZOLINE RECEPTOR AGONIST